



La coopération européenne avec le Tchad a débuté en 1963. L'aide combinée de la Commission européenne, de la France et de l'Allemagne, fait de l'Europe le premier bailleur de fonds du Tchad. Depuis 20 ans, les financements communautaires concernent principalement le développement rural, les infrastructures et les appuis macroéconomiques. Le FED (Fond Européen de Développement) est passé d'une coopération multidimensionnelle axée sur le développement rural intégré et le coton (4^{ème} - 6^{ème} FED) à la concentration sur deux secteurs dans le 9^{ème} FED - 2000-2007, (273 millions d'euros, soit 179 milliards de FCFA de dotation initiale), en cours d'exécution. Ces secteurs de concentration sont l'appui à la politique des transports et l'appui à la politique de l'eau, complétés par un appui macro-économique.

Eau

Le programme " Appui à la politique de l'eau " du 8^{ème} FED a permis de réaliser 1650 forages villageois et d'approvisionner environ 700.000 personnes en eau potable. Le programme "accès à l'eau potable et appui à la politique sectorielle" du 9^{ème} FED vient de démarrer. Il concerne une zone plus vaste que celle du 8^{ème} FED et prévoit la réalisation d'environ 2000 forages villageois. En outre le Programme Régional Solaire - PRS II (8^{ème} FED) a permis de construire ou de réhabiliter 90 châteaux d'eau solaires au Tchad. L'appui de l'Union Européenne aura permis à 60 % de la population d'accéder à l'eau potable après le 10^{ème} FED, alors que ce taux était encore parmi les plus faibles du monde au démarrage du 8^{ème} FED, avec seulement 25%.

Transports

Terminée en 2005, la route Kélo-Moundou (110 km) permet la liaison bitumée entre les deux plus grandes villes du pays (Moundou et N'Djamena). L'impact sur les coûts de transport des marchandises a été immédiat. Par ailleurs, le programme d'investissement de la route régionale N'Gaoundéré-Toubo-Moundou (nouvelle route Tchad-Cameroun de 390 km), constitue le plus grand projet de la Commission européenne (155 millions d'euros (101,7 milliards de FCFA) financés sur les 7, 8 et 9^{ème} FED. Cette route va dynamiser le corridor CEMAC N'Djaména-Moundou-Douala.

Santé

Un programme d'appui au secteur de la santé a été initié sous le 6^{ème} FED. Sous les FED suivants, l'appui s'est orienté à la fois vers les services centraux et périphériques du Ministère de la Santé Publique et il a couvert des dépenses d'infrastructures, d'équipements, d'approvisionnement en médicaments, de renforcement des capacités et des ressources humaines en

particulier. Malgré la durée et l'ampleur de ces programmes, les performances restent faibles. Les conditions sanitaires ne se sont pas significativement améliorées depuis le lancement des projets.

Ressources naturelles

Le projet CURESS (Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Sahélo Soudaniens) soutient la gestion du Parc National de Zakouma (financements CE depuis 1989). Il a atteint en grande partie ses objectifs et le parc est largement réhabilité mais sa situation reste fragile. Le programme PACE (Programme Pan-Africain de lutte Contre les Epizooties), faisant suite à vingt ans d'appuis du FED à la santé animale, a permis le classement du Tchad comme pays indemne de la fièvre bovine.

Humanitaire

A mesure que s'est amplifiée la crise de protection des populations civiles à l'est du Tchad, la Commission européenne n'a cessé d'accroître son soutien aux opérations d'aide humanitaire mise en œuvre au Tchad, à travers la DG ECHO. En 2007, près de 30 millions d'euros (17,6 milliards de FCFA) ont été alloués à des programmes d'assistance aux personnes vulnérables de l'est du Tchad, qu'elles soient réfugiées, déplacées ou résidentes. Simultanément, la DG ECHO promeut des opérations d'appui à la sécurité alimentaire des populations centrafricaines réfugiées au sud du Tchad.

La Commission européenne a également initié – sous le 9^{ème} FED – un programme de 4 millions d'euros (2,6 milliards de FCFA) consacré à l'appui à l'insertion de ces populations dans l'environnement d'accueil, à la réhabilitation et à la relance du développement. •



Château d'eau de Toukoura.

Dotations initiales des allocations du Programme Indicatif National (PIN)



Union Européenne



Délégation de la Commission Européenne au Tchad

Lettre d'Information n° 8 - Spécial "10^{ème} FED" - Mai 2008

SOMMAIRE

Editorial

Allocations du FED

Les Projets du 10^{ème} FED

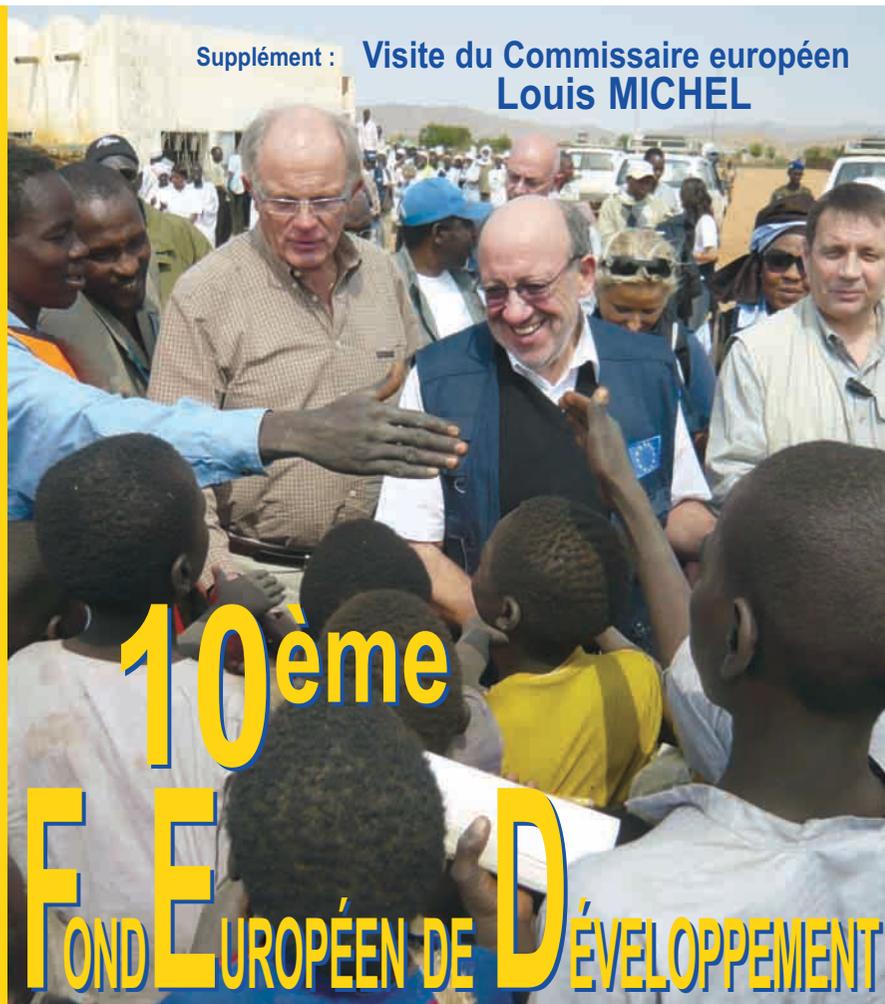
Bonne gouvernance

Développement Durable : Infrastructures et Secteur Rural

Bilan de la coopération UE / Tchad

En supplément : Visite du Commissaire européen Louis MICHEL

Supplément : Visite du Commissaire européen Louis MICHEL



10^{ème}
FOND EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

IMPRIMERIE DU TCHAD

Directeur de publication
Gilles DESESQUELLES

Réalisation
Thierry BOUCHET

Délégation de la Commission Européenne au Tchad

Concession Caisse Coton - Route de Farcha
BP 552 - N'Djamena - Tchad
Tél: (235) 252.72.76 / 252.89.77 Fax: (235) 252.71.05
Email: delegation-tchad@ec.europa.eu - Site Web: <http://www.deltcd.ec.europa.eu>



Un défi

Les relations entre l'Union européenne et les pays d'Afrique sont passées du stade de la coopération au développement au stade du partenariat global qui couvre le dialogue politique, les éléments essentiels de l'Accord de Cotonou concernant les droits de l'homme et l'Etat de droit, la bonne gestion des affaires publiques et l'aide au développement. Le Tchad en bénéficie plus que d'autres de par sa situation de fragilité humaine et environnementale qui a amené l'Union européenne à utiliser toute la gamme de ses instruments (politique extérieure et de sécurité commune, instrument de stabilité, enveloppe B régionalisée, et bien sûr Programme Indicatif National - PIN) pour améliorer les conditions de vie de la population.

La mise en œuvre du 10^{ème} FED (Fonds Européen de Développement) débute dans un contexte politique difficile résultant de deux facteurs distincts mais complémentaires à l'est du Tchad :

- Tout d'abord le péril constitué par les différents groupes rebelles,
- Deuxièmement, les violences graves et le banditisme par des milices pas toujours identifiées et qui semblent représenter "l'exportation du drame du Darfour".

Face à cette situation, il faut se féliciter du déploiement d'une force européenne à l'est du Tchad qui aura pour objectif de protéger les camps de déplacés et de réfugiés et permettre, si les conditions de sécurité et de gouvernance sont remplies, de réinstaller les populations déplacées dans leurs villages.

A cet égard, l'Union européenne soutiendra tous les efforts d'aide humanitaire, de réhabilitation et d'aide à la relance du développement.

Il faut aussi noter le succès de l'Accord Politique en vue du renforcement du processus démocratique du 13 août dont la mise en œuvre suit normalement son cours et permettra d'aller aux élections législatives en 2009 avec un cadre électoral accepté par tous les partis représentatifs. Ces élections représenteront une première étape de la consolidation de l'Etat de droit.

Dans ce contexte, la bonne gouvernance est au cœur du 10^{ème} FED.

La Commission européenne et la République du Tchad ont signé à Lisbonne le 9 décembre 2007, le document stratégie-pays et le programme indicatif national pour la période 2008-2013, d'un montant de 311 millions d'euros (204 milliards de FCFA).



Gilles DESEQUELLES

L'allocation de ces fonds non remboursables provient du 10^{ème} FED.

La stratégie de l'UE vise à appuyer les efforts du Tchad dans la mise en œuvre de sa Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté. Son objectif est de contribuer à la **bonne gouvernance** et à la **sécurité** dans le pays afin de favoriser un cycle de **croissance économique** durable et de **réduction de la pauvreté**. Elle s'insère dans un contexte nouveau pour le Tchad (revenus pétroliers à un niveau élevé) et peut agir comme catalyseur en orientant ces ressources nouvelles vers la croissance.

En outre le choix des secteurs d'intervention est justifié par l'expérience cumulée de la Commission dans ces secteurs et la coordination entre les différents partenaires au développement présents au Tchad.

Les fonds sont essentiellement destinés à la réalisation d'objectifs dans deux domaines de concentration:

- **Bonne gouvernance** qui reçoit une allocation indicative de 99 millions d'euros (soit près de 65 milliards de FCFA). Les activités envisagées couvrent le soutien à la réforme de la justice et du système de sécurité intérieure, la gestion des finances publiques, l'appui aux institutions démocratiques et à la société civile, la décentralisation et l'appui aux initiatives locales de développement.
- **Développement durable, infrastructures et secteur rural**, pour un montant annoncé de 182 millions d'euros (soit 119,4 milliards de FCFA). A titre indicatif les actions envisagées dans les infrastructures sont l'interconnexion des réseaux de transports et d'énergie ainsi que l'accès à l'eau potable. Pour le secteur rural les actions envisagées concernent les filières agro-sylvo-pastorales, et la gestion durable des ressources naturelles.

Je ne saurais terminer sans manifester ma conviction que le 10^{ème} FED ne pourra réussir que si l'appropriation est renforcée. Le temps est fini où le bailleur dirait ce qu'il faut faire, car cela ne resterait que son affaire. Il faut chercher à comprendre et trouver des solutions ensemble. Ceci est d'autant plus vrai dans des secteurs aussi sensibles que la réforme de la justice et de la sécurité qui font partie de notre stratégie commune.

(Signature)

Gilles DESEQUELLES
Ambassadeur
Chef de Délégation

Accès au site web de la Délégation
<http://www.deltcd.ec.europa.eu>



Les objectifs de ce secteur sont de contribuer à une croissance soutenue sans compromettre le renouvellement des ressources naturelles et d'améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables à travers un meilleur accès à l'eau potable et une plus grande sécurité alimentaire.

Infrastructures

Transports

Les appuis de la Commission européenne s'inscrivent dans la stratégie sectorielle des transports et comprendront :

- Un appui à la mise en œuvre de la stratégie des pistes rurales (entretien et réhabilitation) cohérente avec l'appui à la filière coton.
- La réalisation d'infrastructures routières en partenariat étroit avec l'Etat tchadien dans le but de faciliter les investissements nationaux sur revenus pétroliers. L'actuel appui institutionnel au Ministère



Construction d'un ouvrage d'art sur le tracé de la route Moundou-Sarh.

des Infrastructures sera poursuivi, avec pour objectif prioritaire le bon fonctionnement du Fonds d'Entretien Routier (FER) et l'amélioration de la sécurité du transport. L'appui aux PME du BTP actuellement en cours dans le cadre du programme d'appui à la politique sectorielle des transports du 9^{ème} FED, sera poursuivi.

Energie

Les activités du 10^{ème} FED vont se concentrer, entre autre, sur l'Interconnexion et le Développement économique, soit un des trois piliers de la Stratégie UE / Afrique. Il est prévu un appui à hauteur de 20 millions d'euros (plus de 13 milliards de FCFA) pour la réalisation de la Ligne Haute Tension entre Maroua (Cameroun) et N'Djamena (Tchad).

Eau potable

L'hydraulique, secteur phare de la coopération actuelle et passée de la CE, sera maintenue également comme pôle de première importance, compte tenu des investissements qui restent à réaliser pour approcher les Objectifs du Millénaire pour le Développement et du caractère prioritaire de l'accès à l'eau potable. L'hydraulique, dans sa composante infrastructure, sera abordée au niveau central pour une meilleure planification nationale respectant les normes techniques nationales et permettant des économies d'échelles dans la réalisation des infrastructures. La gestion des points d'eau, la sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement, seront gérés au niveau local.

Secteur rural et exploitation durable des ressources naturelles

Ce domaine a pour objectifs de créer des conditions favorables à l'économie rurale



Piste rurale, un passage à gué difficile pour ce chargement de coton.

tchadienne et de renforcer la sécurité alimentaire, de dynamiser le secteur privé, avec des effets d'entraînement importants (notamment le renforcement et la diversification des capacités d'absorption des ressources pétrolières à venir), une durabilité des effets et un impact durable sur les groupes les plus vulnérables.

Ce secteur de concentration requiert plus que tout autre l'implication des populations bénéficiaires. Il faut donc concilier l'échelle nationale avec l'approche locale pour :

- assurer la planification et la réalisation nationale, volet "Informations - Statistiques - Contrôles" ;
- et parallèlement, descendre dès que possible aux niveaux les plus proches des bénéficiaires pour tout ce qui concerne l'économie locale et la gestion durable des ressources locales.

Filières agro-sylvo-pastorales

Le coton constitue un pôle conséquent de ce domaine de concentration dans la mesure où la filière est d'une importance capitale pour l'économie et la société tchadienne. Elle opère actuellement un virage important puisque l'Etat se prépare à un désengagement difficile. L'élevage est également concerné, à travers sa filière bétail viande.

Dans une logique de sécurité alimentaire mais aussi économique, les filières de diversification seront également appuyées à travers des actions proportionnées : gomme arabique, spiruline, natron, arachide, sésame, lait, élevage à cycle court, etc. Ces actions seront menées au niveau local et au niveau central à travers de l'assistance technique et la sélection de petits projets pilotes.

Dans ces différents secteurs la formation professionnelle sera soutenue par l'UE et particulièrement au profit des femmes. D'autres infrastructures rurales de base seront prises en charge dans le cadre du



La spiruline, un complément alimentaire de production locale à base de micro algues.

développement local (greniers communautaires, centres d'échanges villageois, marchés, infrastructures agricoles, pastorales et de protection des sols (diguettes), etc. mais toujours en lien étroit avec les politiques sectorielles et dans le respect des normes nationales. Cet appui donnera à l'Etat les moyens de suivre et piloter ses actions et de contrôler l'application de la législation (normes semencières et phytosanitaires, épizooties, etc.).

Environnement

L'environnement sera lui aussi abordé de manière complémentaire entre les échelons centraux (Parc National de Zakouma, réglementation et contrôle, stratégie nationale de substitution du bois-énergie par le gaz, etc.) et locaux pour ce qui concerne la gestion durable des ressources naturelles communautaires.

Une "EESS" (Etude Environnementale Stratégique Sectorielle) sera menée dans le domaine de l'énergie.



Dialogue politique : Signature à la Présidence de l'Accord en vue du renforcement du processus démocratique (13 août 2007).

L'objectif général est de renforcer la bonne gouvernance et l'Etat de droit au Tchad, conditions préalables au développement économique durable et à la réduction de la pauvreté.

Les objectifs spécifiques sont :

- D'appuyer l'Etat tchadien dans ses réformes afin qu'il soit en mesure d'assurer un fonctionnement efficace et transparent de la Justice et des forces de sécurité intérieure pour garantir la sécurité physique et juridique sur l'ensemble du territoire ;
- De contribuer à l'amélioration de la gestion des finances publiques ;
- De soutenir les institutions et mécanismes démocratiques qui permettent une participation réelle des citoyens aux décisions et au développement de leur pays.

Justice et forces de sécurité intérieure

La réforme du système sécuritaire et juridique inclut le secteur de la justice, les forces de sécurité intérieure et l'administration pénitentiaire. La Commission européenne appuiera la mise en œuvre du PROgramme sectoriel de REforme de la Justice (PROREJ) par un appui matériel et institutionnel ; elle contribuera à la formation initiale et continue des magistrats et des auxiliaires de justice.

La Commission européenne soutiendra également la réforme des forces de sécurité intérieure par la professionnalisation des corps. L'introduction de systèmes transparents de contrôle civil de l'armée sera également recherchée. Les corps de police urbaine et de police de la route seront assistés ainsi que les écoles de formation des forces de sécurité.



Réunion à la DCE avec les représentants de la Société civile tchadienne à l'occasion de la visite du Commissaire européen Louis MICHEL.

Le système pénitentiaire fera également l'objet d'un appui institutionnel et matériel. Le projet soutiendra la construction ou la réhabilitation d'établissement(s) pénitentiaire(s) et fournira l'assistance technique nécessaire à la constitution d'un corps de gardiens de prisons.

Finances publiques, commerce

En matière de gestion des finances publiques, les objectifs sont les suivants :

- Améliorer le professionnalisme des régisseurs de recettes ;
- Développer les capacités pour une utilisation optimum des recettes pétrolières ;
- Restaurer la discipline budgétaire pour sécuriser l'emploi des deniers publics ;
- Adopter des procédures qui assurent la transparence des marchés publics ;
- Prévenir les risques de gaspillage et de détournements.

Dans le domaine commercial l'appui visera la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) UE / Afrique Centrale actuellement en négociation ainsi que la transposition des accords commerciaux dans la législation nationale.

Institutions démocratiques

Le fonctionnement des institutions, acteurs et mécanismes démocratiques permet une information et une participation réelle des citoyens aux processus politiques nationaux et locaux. Dans cette optique, les partis politiques les plus représentatifs, l'Assemblée Nationale, et d'autres instances de régulation de la vie démocratique bénéficieront du soutien de la Commission européenne. La société civile sera soutenue notamment dans sa capacité de suivi et d'évaluation de la gouvernance. Les capacités des professionnels de la communication seront renforcées.

Décentralisation et développement local

La participation du citoyen est également recherchée au niveau local. Un triple appui sera apporté à la société civile, aux Collectivités Territoriales Décentralisées et aux services déconcentrés de l'Etat.

Le rapprochement entre les activités et la gestion au niveau local permettra la participation des citoyens aux affaires qui les concernent. La structuration de l'espace local sera soutenue par l'appui à l'élaboration de plans locaux de développement. Cet appui ciblera les collectivités où des élections locales démocratiques auront eu lieu. Les communautés rurales seront appuyées dans le cadre du domaine de concentration "infrastructures et secteur rural".



L'Accord de partenariat entre les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et la Communauté européenne a été signé à Cotonou le 23 juin 2000, et révisé à Luxembourg le 25 juin 2005.

L'allocation à un pays comprend deux éléments :

- Une enveloppe destinée au soutien macro-économique, aux politiques sectorielles, aux programmes et projets financés par l'aide communautaire : "**l'enveloppe A**", qui comprend une tranche incitative liée à la gouvernance, dans le cas du Tchad, elle s'élève à 299 millions d'euros (soit 196 milliards de FCFA).
- Une enveloppe destinée à couvrir des besoins imprévus tels que l'aide d'urgence lorsqu'une telle aide ne peut pas être financée par le budget de l'UE, à contribuer à des initiatives d'allègement de la dette adoptée internationalement ainsi qu'à atténuer les effets néfastes de l'instabilité des recettes d'exportation : "**l'enveloppe B**", dans le cas du Tchad, elle s'élève à 12 millions d'euros (près de 9 milliards de FCFA).

Le cadre financier pluriannuel pour la période 2008 - 2013 et l'accord interne prévoient un montant de 17,8 milliards d'euros (soit 11676 milliards de FCFA) pour financer les Programmes Indicatifs Nationaux (PIN) et Régionaux (PIR) au titre du 10^{ème} FED (Fonds Européen de Développement). A ce montant s'ajoutent les reliquats et les fonds désengagés après la date d'entrée en vigueur du 10^{ème} FED issu du système de STABILISATION des recettes d'EXPORTATIONS de produits de base agricole (STABEX) au titre des FED antérieurs au 9^{ème} FED.

Les allocations aux pays ACP sont basées sur des critères objectifs, normalisés et transparents, fondés sur les besoins et les résultats.

Au niveau de chaque pays, l'attribution de l'aide est réalisée en deux étapes :

- Une première étape basée sur un modèle statistique "attribution initiale", soit 249 millions d'euros (163 milliards de FCFA) dans le cas du Tchad ;
- et une seconde étape basée sur l'évaluation d'un "plan d'action en matière de gouvernance" préparé par le pays lui-même et annexé au document stratégique "tranche incitative", soit 50 millions d'euros (32,8 milliards de FCFA) dans le cas du Tchad.

L'allocation aux Programmes Indicatifs Nationaux (PIN) peut être ajustée au cours du 10^{ème} FED dans les cas suivants :

- Elle peut être augmentée pour prendre compte des besoins spéciaux ou des résultats exceptionnels ;
- Suite aux réexamens de mi-parcours et de fin de parcours, les aides financières indicatives aux pays et régions ACP peuvent être ajustées.

Plus d'informations sur les relations avec les pays ACP
<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/s05032.htm>



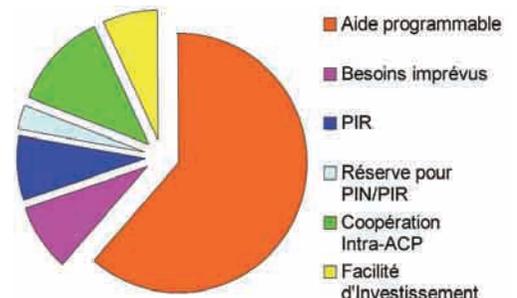
La multiplication des points d'eau est essentielle pour les populations rurales.

Contribution des Etats Membres au 10^{ème} FED



* Soit 14 890 milliards de FCFA

Répartition du 10^{ème} FED par programmes



PIN = Programmes Indicatifs Nationaux
PIR = Programmes Indicatifs Régionaux



Délégation de la Commission Européenne au Tchad

LES PROJETS D'APPUI DU 10^{ème} FED (2008-2013)



Pour la période 2008-2013, l'appui financier au Tchad s'élève à 311 M€ (millions d'euros*) soit 204 milliards de FCFA, sous forme de dons, au titre du 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED).

Un Programme Indicatif National (PIN) d'un montant de 299 M€ (196 milliards FCFA) a été défini en concertation avec le Tchad, ce programme est divisé en deux domaines de concentration :

La première priorité du 10^{ème} FED est d'appuyer la bonne gouvernance dans les domaines de la justice et de la sécurité, des finances publiques et de l'intégration régionale, du processus et des institutions démocratiques, de la décentralisation et de la gouvernance locale ; un montant de 99 M€ (65 milliards FCFA) lui est alloué.

Pour soutenir l'objectif essentiel de réduction de la pauvreté et le développement économique, notamment en renforçant la capacité d'absorption des revenus pétroliers, le 10^{ème} FED fait du développement durable, fondé sur les infrastructures et sur le secteur rural, sa 2^{ème} priorité ; 201 M€ (132 milliards FCFA) lui sont alloués.

Les autres programmes (santé, appui à l'Ordonnateur National, facilité de coopération technique) reçoivent 18 M€ (11,8 milliards FCFA).

L'enveloppe B destinée à couvrir les besoins imprévus s'élève à 11,2 M€ (7,8 milliards FCFA).

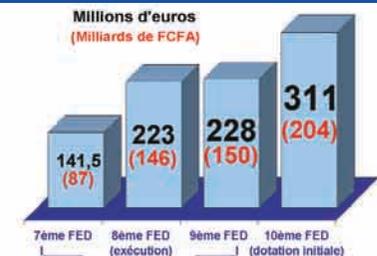
* Tous les montants sont communiqués à titre indicatif.

Répartition du 10^{ème} FED



- Bonne gouvernance centrale
- Bonne gouvernance locale
- Développement durable infrastructures
- Développement durable secteur rural
- Autres programmes

Evolution des fonds FED



Deux Hôpitaux financés sur les fonds du 8^{ème} FED ont ouvert leurs portes en 2007, ici l'Hôpital de Mangalmé.

Bonne gouvernance

- Appui à la réforme du secteur de la justice et du système pénitentiaire.
- Appui à la réforme du système des forces de sécurité intérieure.
- Programme d'Appui à la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP)
- Appui au commerce
- Appui à la réforme de l'Etat et à la vie démocratique
- Appui au processus de décentralisation



Signatures des Conventions de Financement PARSET-PAMFIP

Le tronçon Moundou-Sarh (travaux en cours), prolongera la route N'gaoundéré-Toubooro-Moundou.



Plus de 2200 forages ont été livrés sur les 7 et 8^{ème} FED, pour le 9^{ème}, 2000 de plus sont en cours de réalisation.



Près de 150 châteaux d'eau financés sur le 8^{ème} FED, ici l'inauguration de celui de Naala.

Développement Durable - Infrastructures

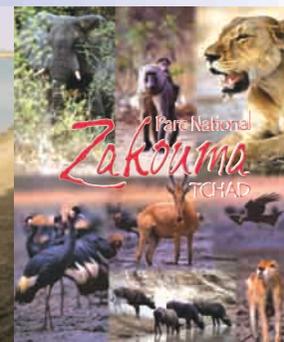
- Interconnexion - ligne Haute Tension Maroua-N'Djamena
- Investissements et entretiens routiers
- Appui au développement du réseau des pistes rurales
- Accès à l'eau potable

Développement Durable - Secteur rural

- Programme d'appui aux filières (bovine et gomme arabique)
- Système d'Information sur le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire (SIDRAT)
- Environnement - Parc National de Zakouma / CURESS (Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Sahélo Soudanais)
- Gestion de ressources naturelles et développement local (appui aux initiatives locales y inclus zone cotonnière)



Troupeau de zébus sur la rive du fleuve Chari.



Parc National Zakouma TCHAD

Autres instruments FED

- Facilité d'investissement gérée par la BEI (Banque Européenne d'Investissement)
- Programme Indicatif Régional (PIR) financement des opérations de développement à long terme dans le cadre de la stratégie régionale CEMAC et CEEAC

Santé - (Hors concentration)

- Qualité des soins
- Appui au système d'approvisionnement des médicaments



La Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA) du Ouaddaï inaugurée en 2007 à Abéché (financement 8^{ème} FED).

Appui technique à la mise en œuvre du 10^{ème} FED - (Hors concentration)

- Appui à L'Ordonnateur National / ACTION (Appui et Conseil Technique et Institutionnel à L'Ordonnateur National)
- TCF / Facilité de Coopération Technique (mobilisation d'une expertise de court ou moyen terme dans le cadre de l'identification des programmes)



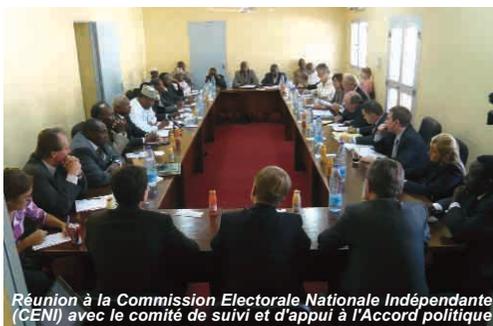
SEM - G. DESEQUELLES - Ambassadeur UE et SEM - M. A. TOLLI - Ordonnateur National.

10^{ème} F.E.D
(Fonds Européen de Développement)

311 M € (Millions d'euros)
soit 204 Milliards de FCFA



Signature de la convention de financement du PAS (Programme d'Accompagnement à la Stabilisation de l'est du Tchad).



Réunion à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) avec le comité de suivi et d'appui à l'Accord politique



Réunion à la DCE avec les représentants de la Société civile tchadienne.



Rencontre avec le Chef de l'Etat Idriss DEBY ITNO



Photo de famille avec le personnel de la Délégation de la Commission Européenne au Tchad (DCE-Tchad).

Dans ce contexte, il a notamment déclaré soutenir le déploiement de la force européenne EUFOR qui doit contribuer à garantir la sécurité à l'est du Tchad. Celle-ci reste une condition fondamentale pour favoriser le retour volontaire des 170.000 déplacés dans leurs villages d'origine. Les récents événements à l'est du Tchad démontrent toute la nécessité de la présence d'une force internationale pour sécuriser les camps de réfugiés, les sites de déplacés mais aussi les zones de retour. A cette fin, il a rappelé que la Commission avait déjà mobilisé une enveloppe de 10 millions d'euros (6,6 milliards FCFA) complémentaires pour appuyer la mise en place d'une force de police tchadienne soutenue par les Nations Unies.

De retour à N'Djamena le mardi 22 janvier, il a signé une Convention de financement à hauteur de 10 millions d'euros supplémentaires (6,6 milliards FCFA) destinée à appuyer le processus de réinstallation et de réhabilitation des zones affectées par le conflit.

A cette occasion, le Commissaire a tenu à lancer un message d'espoir :

"L'Europe se mobilise concrètement pour la Paix et pour le Développement. La Solidarité européenne avec l'Afrique est ici évidente ; c'est une réalité qui compte. Notre programme de stabilisation va aider les tchadiens dans leur quotidien."

Après avoir rencontré les hautes personnalités de l'Etat, les membres du comité de suivi et d'appui à l'Accord politique ainsi que des représentants de la Société civile et du secteur associatif tchadien, le Commissaire a fait part au Chef de l'Etat de sa profonde inquiétude vis-à-vis de la détérioration des relations tchado-soudanaises. Il a salué les avancées dans la mise en œuvre de l'Accord politique du 13 août 2007 et réitéré son engagement à soutenir la préparation et l'organisation d'élections législatives transparentes en 2009, conformément au chronogramme d'exécution de l'Accord. Il a rappelé que 10 millions d'euros (6,6 milliards FCFA) ont été consacrés à l'appui au processus électoral et à la mise en œuvre du recensement démographique, qui est un préalable à la constitution d'un fichier électoral fiable. Cet effort s'inscrit dans une stratégie plus globale d'appui à la bonne gouvernance, qui a été définie en partenariat avec l'Etat tchadien et qui constitue le fil conducteur de la programmation du 10^{ème} FED (Fonds Européen de Développement) - 311 millions d'euros soit près de 200 milliards FCFA - dont le Document de Stratégie a été signé au Sommet de Lisbonne le 9 décembre 2007. ●

Photos : TB / DCE-Tchad .

Louis Michel

Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire en mission au Tchad du 20 au 22 janvier 2008.

Louis MICHEL, Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire a effectué une mission au Tchad du 20 au 22 janvier 2008 pour évaluer la situation humanitaire et sécuritaire des régions concernées par le déploiement d'une opération multidimensionnelle de stabilisation, en conformité avec la Résolution 1778 (2007) du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette visite, qui est survenue dans une période marquée par la détérioration des relations tchado-soudanaises, a été l'occasion pour le Commissaire de mesurer l'évolution des besoins humanitaires et de prendre des engagements concrets en matière d'appui à la stabilité et d'appui à la réhabilitation des zones affectées directement ou indirectement par le conflit. Au cours de sa mission, le Commissaire a également pu constater et encourager les avancées du processus de démocratisation et de réforme du cadre électoral initié à la suite de l'Accord politique du 13 août 2007.

Au cours des dernières années et à mesure que s'est amplifiée la crise de protection des populations civiles à l'est du Tchad, la Commission européenne n'a cessé d'accroître son soutien aux opérations d'aide humanitaire mise en œuvre à l'est du Tchad. En 2007, près de 30 Millions d'euros (20 milliards FCFA) ont été alloués à des programmes d'assistance aux personnes vulnérables, qu'elles soient réfugiées, déplacées ou résidentes. Pour évaluer l'impact de ces opérations, pour échanger avec les bénéficiaires de l'aide et avec les travailleurs humanitaires, le Commissaire Louis Michel s'est rendu le lundi 21 janvier à Abéché et à Goz-Beïda. Dans le camp de réfugiés de Djabal et sur le site de déplacés de Gouroukoun, le Commissaire a constaté l'importance et le rôle des organisations d'aide humanitaire.

Il s'est dit préoccupé par les perspectives d'avenir des populations et par les tensions sur l'environnement et sur les services de base que ne manquent pas de provoquer ces mouvements de population.

Il s'est également inquiété de la tendance à la pérennisation des sites et il s'est engagé, au nom de la Commission européenne, à apporter un soutien au processus de retour volontaire des personnes déplacées vers leurs lieux d'origine lorsque les conditions de sécurité le permettront.

Durant la partie de la mission menée à l'est du pays, le Commissaire était accompagné du Ministre tchadien de l'Economie et du Plan, de l'Ambassadeur chef de délégation de la Commission européenne au Tchad, d'un Conseiller du représentant spécial du chef de l'Etat pour l'est du Tchad, de la Coordinatrice humanitaire adjointe des Nations Unies pour l'est du Tchad, de plusieurs membres de son cabinet ainsi que par des journalistes tchadiens et internationaux.

Accès au site web du Commissaire Louis MICHEL
http://ec.europa.eu/commission_barroso/michel/index_fr.html



Arrivée à Goz-Beïda, la mission est accueillie par les autorités locales.



Départ pour la visite du camp de Djabal et du site de Gouroukoun.



Enfants des familles déplacées sur le site de Gouroukoun.



Louis Michel

Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire
BERLAYMONT 10/165 B – 1049 Bruxelles Belgique

Né le 2 septembre 1947 à Tienen, Belgique
Marié, deux enfants

RESPONSABILITES POLITIQUES ANTERIEURES

Commissaire européen pour la recherche
Vice premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et
Ministre des réformes institutionnelles depuis le 12 Juillet 1999,
reconduit à ce poste le 13 Juillet 2003.
Représentant du gouvernement belge au sein de la convention européenne
sur l'avenir de l'Europe et de la CIG

Membre élu du Parlement belge depuis le 17 Décembre 1978 :

Sénateur élu direct le 13 Juin 1999 et le 18 Mai 2003

Membre effectif de la chambre du 17 Décembre 1978 au 13 Juin 1999

Président du conseil régional Wallon du 8 Janvier 1992 au Février 1992

Bourgmestre de Jodoigne du 1^{er} Janvier 1983 au 16 décembre 2004

Echevin de Jodoigne du 1^{er} Janvier 1977 au 31 Décembre 1982

Président de la fédération PRL FDF MCC

Vice-Président de l'internationale libérale

Vice-président de l'ELDR ; Membre du conseil exécutif de l'ELDR

Membre du conseil interparlementaire consultatif du Benelux

AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Professeur invité à l'Université de Liège

AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ANTERIEURES

Professeur de littérature néerlandaise, anglaise et allemande à
l'Ecole Normale provinciale de Jodoigne (de 1968 à 1978)

Visite du Camp de réfugiés de Djabal

• Venu écouter les représentants des 15 707
réfugiés du camp, le Commissaire a exprimé
son soutien au déploiement des forces de
l'EUFOR (UE) et de la MINURCAT (NU) ayant
pour objectif d'améliorer la situation sécuritaire
de la région.

• L'Union Européenne souhaite que les conditions
indispensables au retour volontaire des
réfugiés dans leur pays d'origine soient établies.

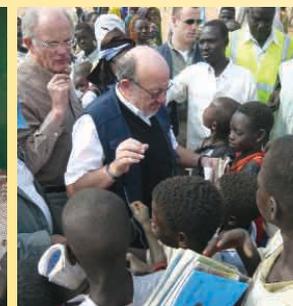
*Rencontre et échanges
avec le personnel du
centre de santé.*



*Entretiens avec les représentants et les représentantes des réfugiés
à propos de leur situation, de leurs préoccupations et de leurs attentes.*



*Patients pris en charge par
le centre de santé
du camp.*



Réunions et rencontres à Abéché

- Réunions à Abéché avec les organisations humanitaires :
OCHA / NU - HCR - CICR et les ONG.
- Le Commissaire a souligné l'importance et le rôle des organisations
d'aide humanitaire qu'il a pu constater lors des visites
des camps.
- Il a aussi lancé un appel à réflexion aux programmes qui
seront mis en place dans le cadre de l'accompagnement aux
mouvements de retour.



Réunion avec les ONG à Abéché



*Sous la tente, rencontre avec les populations déplacées qui
ont exprimé leurs inquiétudes et leurs besoins.*



Visite du site des déplacés de Gouroukoun

- Ouvert depuis Mars 2006, le site accueille 12 469 déplacés.
- Le Commissaire a annoncé que l'Union Européenne, sensibilisée
aux problèmes de ces populations contraintes d'abandonner
leurs biens, a alloué un financement supplémentaire à
hauteur de 10 millions d'euros (6,6 milliards FCFA) qui seront
consacrés à la réhabilitation des villages affectés par la crise à
l'est du Tchad.



Visite des installations d'approvisionnement en eau.

